

somme de 4 livres , compris les fous pour livre ; se réservant S. M. de fixer l'indemnité qui pourra être due tant à la ville de Paris , qu'à l'hôpital général , & à l'adjudication des fermes générales.

De tous les monumens destinés à éterniser le regne de Louis XVI , M^r. le comte d'Angivilliers s'occupe d'en élever un , très-propre à rehausser la gloire des arts. Il fait construire dans le Louvre , en face de la rivière , dans toute l'étendue de la façade une superbe salle , où il se propose d'établir un Musée , qui surpassera celui d'Alexandrie sous les Ptolomées , & qui rappellera la grandeur du siècle de Louis XIV. On rassemblera dans cette vaste galerie , tous les tableaux de la couronne , dont la plupart étoient comme anéantis depuis grand nombre d'années. Les jeunes artistes aiant sous les yeux ces chefs-d'œuvres , qu'ils ne connoissoient que par tradition , & qu'ils seront libres de venir étudier , pourront se former des idées , sur ces modèles des plus grands maîtres , en imiter les beautés & censurer les défauts.

Il est question de réunir dans le palais du Louvre tous les bureaux des départemens des ministres , & même ceux de la police. Le public desireroit beaucoup ce changement , qu'épargneroit des pas & des démarches vaine-ment pénibles , pour obtenir une grace ou justice , tous les ministres étant logés dans des quartiers très-éloignés les uns des autres.

Mde. de P***. de B***. fut assassinée il y a 15 jours à Marseille en sortant du bal d'ap